

# RTT ... MALGRE LA TRAHISON

## LA LUTTE CONTINUE ...

Martin Hirsch vient d'annoncer, fièrement, avoir conclu un accord sur « l'organisation et le temps de travail à l'AP-HP ».

Cet accord, en droite ligne du texte original présenté aux organisations syndicales en mars 2015, n'aura trouvé comme seul signataire la CFDT, qui par sa signature a trahi les dizaines de milliers d'agents grévistes en mai et juin pour le retrait du projet Hirsch.

Sous prétexte d'atténuer les effets pervers de cette réforme, la CFDT a servi de caution sociale à un Directeur Général aux abois. Ces derniers ont signé un partenariat de casse sociale à l'AP-HP avec le représentant du gouvernement Valls- Macron-Hollande.

La colère est extrême, car la CFDT n'a pas tenu compte de l'avis des 75 000 agents de l'AP-HP pour signer ce protocole, qui revient sur les acquis sociaux du personnel par :

- ◆ La généralisation de la grande équipe dès septembre 2016
- ◆ L'abolition des protocoles RTT locaux au 1 er janvier 2016
- ◆ La perte des jours forfait protocole pour 74 223 agents
- ◆ La perte du jour fête des mères pour 34 000 mamans
- ◆ La suppression des 7h50, soit 6 jours RTT pour 12 000 agents
- ◆ L'extinction progressive des 7h36 par les nouvelles embauches en 7h30 ou 7h, par le « choix » laissé aux agents de passer à un autre horaire
- ◆ La mise en place de 9 schémas horaires pour les équipes de jour (bonjour la simplification ou plutôt bonjour la déréglementation)
- ◆ Et bien d'autres mesures pernicieuses et antisociales...

Ce protocole n'engage en rien la direction Générale sur le maintien des emplois et sur l'amélioration des conditions de travail, bien au contraire, c'est l'accroissement de la productivité et de la flexibilité qui est recherché afin de réaliser le plan d'économie demandé par la Ministre de la santé Marisol Touraine.

Le comble : Mr. Hirsch sachant que son protocole restera minoritaire et donc caduc, s'empresse d'écrire aux organisations syndicales la phrase suivante : « Ce protocole central servira de socle au projet d'organisation du travail et des temps de repos que **je déciderai**, conformément aux dispositions du code de la Santé publique dans son article L 6143-7, après avis des instances centrales. ». Preuve que monsieur Hirsch s'assoit sur le protocole sur le dialogue social de 2014 à l'APHP et sur la loi sur la représentativité de 2008.

Nous restons fidèles à nos revendications : pas un jour de repos en moins, pas un sacrifice de plus !! C'est toujours le mot d'ordre des 6 organisations unies ( CGT, FO,SUD, UNSA, CFTC, CGC) représentant 85% du personnel

L'USAP-CGT combatta par tous les moyens et avec toutes ses forces organisées, pour le retrait du protocole Hirsch – CFDT et bloquer son éventuelle mise en œuvre dès le 1 er janvier 2016. L'USAP-CGT appelle l'ensemble des personnels dans l'unité avec l'intersyndicale AP-HP à lutter pour gagner une réelle réduction du temps de travail, pour le développement de l'emploi statutaire pour l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des patients.

USAP-CGT



### Usap-CGT

3 rue du château d'eau  
Bourse du travail  
75010 PARIS

Téléphone : 01 42 08 82 14

Télécopie : 01 42 45 79 51

Messagerie : usap.cgt@sap.aphp.fr



Paris le 28 10 2015